PREFECTURE
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

BUREAU DES AFFAIRES SCOLAIRES ET CULTURELLES

REF. à rappeler : ACE-ASC.
TEL. : 21.96.00
Code Postal : 62021

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRAS, le - 5 NOV. 1982

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 71.858 du 19 décembre 1971, pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU l'avis donné le 17 septembre 1982 par la Commission départementale des objets mobiliers renouvelée par arrêtés préfectoraux des 24 avril et 27 novembre 1980 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82.10.12 du 10 juillet 1982 ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général, de la Préfecture du Pas-de-Calais

A R R E T E

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ARRAS. Ancienne salle de réunion du Conseil Général.

1. Peinture murale : motifs végétaux stylisés disposés géométriquement, surmontés d'une frise de feuilles d'acanthe qu'entrecoupent les blasons des chefs-lieux d'arrondissements. Peinture à l'huile. XXe siècle.

   Ensemble des murs.

2. Boiseries : lambris d'appui, deux portes à deux vantaux, deux dessus-de-porte. Chêne mouluré, sculpté et verni. 1857 (lambris d'appui et portes). Hauteur des lambris : 2,02 m.

   Ensemble des murs.

3. Cinquante-six pupitres à abattant, garnis d'un encrier et d'un plumier : deux rangées de onze pupitres ; deux rangées de quatorze pupitres ; deux rangées de trois pupitres. Chêne verni. 1858 ; L. Deloffre, menuisier (pour 41 pupitres ; les autres ont été ajoutés au fur et à mesure de la création de nouveaux cantons). Hauteur de la face antérieure : 0,80 m.

4. Soixante chaises. Bois verni ; garniture en cuir, frappée sur le dossier aux armes d'Artois. 1858 (pour 41 d'entre-elles). Hauteur : 0,95 m. Longueur : 0,49 m. Profondeur : 0,45 m.

   Derrière les pupitres. Quatre d'entre-elles sont actuellement dans la salle d'attente du Cabinet du Préfet.

5. Bureau du président et plate-forme à un degré. Chêne sculpté et verni. 1858 ; L. Deloffre, menuisier ; Duthoit, sculpteur. Hauteur : 1,02 m. Longueur : 3,00 m. Profondeur : 0,87 m.

6. Trois fauteuils. Chêne sculpté et verni ; garniture en cuir. 1858. Hauteur : 1,37 m. Longueur : 0,62 m. Profondeur : 0,56 m.

   Derrière le bureau du président.

7. Vingt-six chaises (chaises des chefs de service). Acajou ; garniture en molesquine. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 0,90 m. Longueur : 0,47 m. Profondeur : 0,46 m.

   Dans l'allée centrale ; trois d'entre-elles sont actuellement dans les 1er, 2ème et 4ème bureaux du Conseil Général ; trois autres sont dans la salle d'attente du Cabinet du Préfet.

8. Cartel. Bois peint en noir ; appliques en bronze doré. Seconde moitié du XVIIIe siècle. Hauteur : 1,30 m environ. Longueur : 0,50 m environ.

   Au-dessus de la porte d'entrée.

9. Deux lustres. Fer forgé et bronze ; ornés des blasons des chefs-lieux d'arrondissements. Début du XXe siècle ? Hauteur : 2,20 m environ. Diamètre : 1,20 m environ.

10. Six appliques à trois bras de lumière. Fer forgé ; ornées d'écus aux armes d'Artois. Début du XXe siècle ? Hauteur : 0,80 m. Longueur : 0,46 m.

11. Quatre appliques à deux bras de lumière. Bronze doré. XIXe siècle ? Hauteur : 0,53 m. Longueur : 0,47 m.

12. Buste de Marianne. Plâtre moulé, peint imitation bronze. XXe siècle. Hauteur : 1,70 m. Longueur du socle : 0,47 m.

13. Six rideaux avec leurs cantonnières.

AUCHY-LES-HESDIN. Eglise paroissiale Saint-Sylvin.

1. Maître-autel, tabernacle, crucifix et deux statues représentant des anges en adoration. Chêne ciré, rehaussé de dorure ; bois polychrome (anges). Début du XVIIIe siècle ; donné par l'abbé Placide de Brandt (1677-1701). Hauteur des anges : 0,90 m.

   Choeur.

2. Retable. Chêne sculpté et ciré. Début du XVIIIe siècle.

   Choeur.

3. Deux consoles. Chêne ciré ; plateau en marbre brun veiné de blanc. Début du XVIIIe siècle. Hauteur : 0,79 m. Longueur du plateau : 1,06 m. Profondeur : 0,58 m.

   Choeur, murs nord et sud.

4. Confessionnal. Chêne teinté et verni. XVIIIe siècle.

   Nef, collatéral sud ; adossé au mur sud.

5. Tribune et buffet des orgues. Chêne ciré. XVIIIe siècle (partie instrumentale refaite en 1931 par la maison Coupleux).

   Nef.

6. Dais de procession. Bois peint en gris, rehaussé de dorure. XIXe siècle. Hauteur : 2,20 m. Longueur : 1,43 m. Largeur : 1,10 m.

   Remisé dans la sacristie nord.

7. Christ en croix. Statue mutilée. Chêne sculpté. Début du XVIIIe siècle ? Hauteur : 0,77 m.

   Nef, extrémité ouest, sur un chevalet.

8. Saint Adrien. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 1,00 m. Longueur à la base : 0,31 m.

   Nef, collatéral nord ; sur un piédestal.

9. Sainte Barbe. Statue. Bois sculpté et plâtre peint. XIXe siècle. Hauteur : 0,85 m.

   Nef, mur ouest, côté sud ; sur une console.

10. Sainte Wilgeforte. Statue. Bois sculpté et plâtre peint. XIXe siècle (1865 ?). Hauteur : 0,82 m.

    Nef, mur ouest, côté nord ; sur une console.

11. Christ tenant la croix. Statue. Chêne sculpté, teinté et ciré. XIXe siècle. Hauteur sans la croix : 0,85 m.

    Choeur, posé sur le groupe de stalles adossé au mur sud.

12. Saint Nicolas. Statue. Bois sculpté, plâtre, dorure à la feuille. XIXe siècle. Hauteur : 1,38 m. Longueur de la base : 0,71 m.

Nef, collatéral sud ; sur un piédestal.

13. Deux cloches. Bronze. 1891.

Clocher.

Rappel : le tableau du XVIIe siècle représentant la mise au tombeau, la dalle funéraire d'Enguerrand, comte d'Hesdin (XIIIe siècle), les lambris et les stalles du choeur (XVIIIe siècle), les six chandeliers du maître-autel (XVIIIe siècle) sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 1.5.1908, 1.12.1913 et 14.6.1963.

AZINCOURT.

A. Eglise paroissiale Saint-Nicolas.

1. Deux groupes de deux stalles. Bois sculpté, teinté et verni. Deuxième moitié du XIXe siècle ; don de la famille de Tramecourt. Hauteur : 1,27 m. Profondeur : 1,47 m. Longueur de chaque groupe : 1,67 m.

Choeur ; contre les pans latéraux du chevet.

2. Fauteuil. Bois doré ; garniture en velours. XIXe siècle ; imitation du style Louis XIV. Hauteur : 1,36 m.

Choeur.

3. Saint Nicolas. Statue. Chêne sculpté et peint. XVIe siècle. Hauteur : 1,00 m.

Nef, mur nord, sur une console.

4. Une chasuble, deux dalmatiques, un voile de calice, deux étoles et deux manipules. Soie brodée. XIXe siècle ; éxécutés avec des tissus du XVIIIe siècle.

Sacristie.

5. Fonts baptismaux. Pierre blanche. XIXe siècle. Hauteur totale : 1,30 m. Longueur de la cuve : 0,50 m.

Nef, angle nord-ouest.

6. Dalle funéraire de Jérome Cocu, curé d'Ambricourt et d'Azincourt, décédé le 25 mars 1734. Marbre blanc, encadrement de pierre bleue ; inscription gravée. XVIIIe siècle. Longueur : 0,89 m. Largeur : 0,59 m.

Dans le pavage de la nef, à l'entrée de la chapelle latérale sud.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton du Parcq, p. 15.

7. Cloche. Bronze. Fondue en 1805 par Gorlier.
   Clocher.

B. Eglise Saint-Laurent ; hameau de Bucamps.

8. Sainte Anne et la Vierge. Groupe sculpté. Bois polychrome. Fin du XVIe ou début du XVIIe siècle. Hauteur : 0,66 m.
   Nef, mur nord, dans une niche.

9. Saint Laurent. Statue. Chêne sculpté et polychrome. Fin du XVIe ou début du XVIIe siècle. Hauteur sans le socle : 0,62 m.
   Nef, mur sud, dans une niche.

10. Cloche. Bronze. Fondue en 1829 par Gorlier.
    Clocher.

BEALENCOURT. Eglise paroissiale Saint Jacques.

1. Saint Antoine. Statue. Bois sculpté et polychromé. Fin du XVIIe ou début du XVIIIe siècle. Hauteur : 0,70 m environ.
   Choeur, mur nord, sur une console.

2. Saint Eloi. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,30 m environ.
   Choeur ; pan nord du chevet, sur une console.

3. Saint Jacques. Statue. Bois sculpté et polychromé. Début du XIXe siècle. Hauteur : 1,30 m environ.
   Choeur ; pan sud du chevet, sur une console.

4. Saint Nicolas. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle. Hauteur : 1,10 m.
   Choeur, mur sud, sur une console.

5. Fonts baptismaux. Pierre peinte en blanc ; couvercle en tôle. XVIIe siècle ?. Hauteur sans le couvercle : 1,00 m. Diamètre extérieur de la cuve : 0,55 m.
   Nef, dans l'angle sud-ouest.

6. Plaques funéraires de deux curés de Béalencourt : Pierre Joseph Delpierre (1807-1878) et Fleury Dégez (1859-1940). Marbre blanc ; inscriptions gravées. XIXe et XXe siècles. Hauteur : 0,84 m. Longueur : 0,55 m.
   Façade occidentale, côté nord.

7. Cloche. Bronze. Fondue en 1903 par Ch. Wauthy (Douai).
   Clocher.

BLANGY-SUR-TERNOISE. Eglise Saint Gilles

1. Maître-autel, tabernacle et retable.

a) Maître-autel, tabernacle et expositoire, avec les deux statues d'anges placées sur le devant de l'autel. Bois peint en blanc, rehaussé de dorure ; fonte (grille). XIXe siècle.

b) Retable orné de trois statuettes ; sainte Gertrude, sainte Déotile et sainte Berthe. Bois peint en blanc rehaussé de dorure. 1630 (date figurant sur la corniche du retable) ; remanié ultérieurement.

c) Tableau représentant sainte Berthe en prière dans sa cellule. Huile sur toile. XVIIe siècle. Hauteur du cadre : 1,60 m environ. Longueur : 1,30 m environ.

Choeur.

Cl. 29.12.1983 2. Groupe de deux stalles. Chêne ciré. XVIIe siècle. Hauteur : 1,12 m. Longueur : 1,65 m. Profondeur : 0,45 m.

Choeur, adossé au mur nord.

Cl. 29.12.1983 3. Lutrin. Chêne ciré. XVIIe siècle. (aigle) ; XIXe siècle (prie dieu) Hauteur de l'aigle : 0,65 m. Envergure : 0,94 m.

4. Autel, tabernacle et retable. Bois sculpté et peint en faux bois. XVIIIe siècle.

Nef, collatéral sud, extrémité est.

5. Chaire. Chêne verni, rehaussé de dorure ; sculpture d'applique sur la cuve. Début du XIXe siècle.

Nef, fixée contre le troisième pilier nord.

6. L'Annonciation. Tableau et son cadre. Huile sur toile ; bois mouluré, sculpté et doré. Début du XIXe siècle. Hauteur du cadre : 2,00 m environ. Longueur : 1,20 m environ.

Nef, collatéral sud ; fixé au mur ouest.

7. La Crucifixion. Tableau. Huile sur toile. Début du XIXe siècle. Hauteur : 1,09 m. Longueur : 0,60 m.

Nef, collatéral sud ; accroché au troisième pilier.

8. Sainte Berthe. Statue. Chêne sculpté et évidé. XIXe siècle. Hauteur avec le socle : 1,10 m.

Nef, collatéral nord, extrémité est, sur un piédestal.

9. Cloche. Bronze. Fondue en 1821 par Gorlier (Frévent).

Clocher.

10. Cloche. Acier. Fondue en 1868 par Jacob Holtzer.

Clocher.

11. Cloche. Acier. XIXe siècle, fondue par Jacob Holtzer.

Clocher.

Rappel : la statue du XVe représentant le Christ en croix, les fonts baptismaux (1590), le bénitier (XIIe et XVe siècles), le reliquaire du XVIIe siècle, la châsse de sainte Berthe (XVIIe siècle), la statue du XVe siècle représentant sainte Berthe sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 1.5.1908, 1.12.1913 et 4.3.1957.

ECLIMEUX. Eglise paroissiale Notre-Dame

1. Christ en croix. Statue. Bois sculpté, teinté et ciré. XVIIe siècle ?. Hauteur : 0,95 m.

Choeur; fixé sur une croix au mur est.

Rappel : la cloche de 1782 est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

FILLIEVRES. Eglise paroissiale Notre-Dame.

1. Mobilier néogothique : chaire, maître-autel et deux autels latéraux. Pierre reconstituée peinte en jaune ; marbre beige (emmarchements des autels). Fin du XIXe siècle (chaire datée de 1896).

Choeur (maître-autel) ; transept (autels latéraux) ; angle nord-est de la croisée (chaire).

2. Groupe de trois stalles et groupe de cinq stalles. Chêne teinté et verni. XVIIe siècle.

Choeur ; adossés aux murs nord et sud.

3. Deux coffres. Chêne teinté et verni. Remploi de panneaux sculptés du XVIIe siècle. Hauteur : 0,44 m. Longueur : 1,20 m. Profondeur : 0,33 m.

Choeur ; contre les murs nord et sud.

4. Bénitier pédiculé. Grés (bénitier) ; pierre (pied et base). XVIe ou XVIIe siècle ? (bénitier) ; XIXe siècle (pied). Hauteur : 1,10 m. Diamètre extérieur du bénitier : 0,47 m.

Rez-de-chaussée de la tour, dans l'angle sud-est.

Rappel : la cloche de 1763 est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

FRESNOY. Eglise paroissiale Saint-Sulpice.

1. Vierge à l'Enfant. Statuette. Bois sculpté et doré. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,53 m.

   Choeur, mur sud, sur une console.

2. Christ en croix. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIe ou XVIIe siècle. Hauteur de la statue : 0,90 m environ.

   Fixé sur l'arc triomphal.

3. Cloche. Bronze. Fondue vers 1878.

   Clocher.

Rappel : la statue du XVIe siècle représentant la Vierge à l'Enfant est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 5.12.1908.

INCOURT. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Maître-autel et tabernacle. Bois ciré. Début du XIXe siècle. Profondeur : 1,00 m. Longueur de la table de l'autel : 2,10 m. Choeur.

2. Confessionnal. Bois peint en faux bois ; rehauts de dorure. XVIIIe siècle. Longueur : 3,50 m.

   Nef, adossé au mur nord.

3. La charité de saint Martin. Groupe sculpté ; le mendiant a disparu. Bois polychrome. XVIe siècle. Hauteur : 0,90 m. Longueur : 0,50 m.

   Déposé provisoirement au presbytère d'Eclimeux.

4. Saint Roch. Groupe sculpté. Bois polychrome. XVIIe ou XVIIIe siècle ?. Hauteur avec le socle : 0,74 m.

   Déposé provisoirement au presbytère d'Eclimeux.

5. Saint Roch. Statue. Bois sculpté et polychromé. Deuxième moitié du XIXe siècle. Hauteur sans le socle : 1,00 m.

   Nef, mur est, sur une console.

6. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté et doré. XIXe siècle. Hauteur : 0,95 m.

   Nef, mur est, sur une console.

7. Saint Nicolas. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle. Hauteur : 1,00 m environ.

   Nef, mur ouest, sur une console.

8. Cloche. Bronze. 1864.

   Clocher.

MAISONCELLE. Eglise paroissiale Saint Jean-Baptiste.

1. Christ en croix. Statue. Bois polychrome. XVIe ou XVIIe siècle. Hauteur : 1,20 m environ. Envergure : 1,15 m environ.

   Choeur, fixé au mur est, à droite de l'autel.

2. Vierge à l'Enfant. Statue. Tilleul. XVIIe siècle. Hauteur : 0,84 m. Longueur à la base : 0,28 m.

   A l'entrée du choeur, côté nord.

3. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 1,30 m. Longueur de la base : 0,34 m.

   Chapelle des fonts baptismaux, angle nord-ouest.

4. Vierge à l'Enfant. Statuette. Tilleul polychromé. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,52 m.

   Sacristie.

NEULETTE. Eglise paroissiale Saint-Hubert.

1. Maître-autel, tabernacle et retable. Marbre rose veiné et marbre blanc (autel, gradin et tabernacle) ; bois peint (retable) ; bois sculpté et doré (porte du tabernacle) ; huile sur toile (tableau). Première moitié du XIXe siècle ; XVIIe siècle (porte du tabernacle). Hauteur de la porte du tabernacle : 0,67 m. Largeur : 0,30 m.

   Choeur.

2. Saint Hubert. Statue. Bois sculpté et ciré. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 0,80 m. Longueur à la base : 0,28 m.

   Sur l'autel latéral sud.

3. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté et ciré. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 0,81 m. Longueur à la base : 0,30 m.

   Sur l'autel latéral nord.

4. Dalle funéraire d'un membre de la famille Le Liepvre, sans doute Louis Guislain Le Liepvre, écuyer, seigneur de Neulette, décédé en 1761. Dalle de grés ; armoiries et date sculptées en relief. Vers 1761. Longueur : 1,78 m. Largeur : 0,80 m.

   Nef, dans le dallage.

5. Cloche. Bronze. Fondue par Drouot en 1857.

   Clocher.

VENDIN-LES-BETHUNE. Eglise paroissiale Saint-Vaast.

1. Notre-Dame des Ardents. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle. Hauteur sans le socle : 0,57 m. Hauteur du socle : 0,20 m.

   Sacristie.

   Exposition : Arras, Notre-Dame des Ardents, 16 juin-1er août 1935, n° 25.

2. Châsse et reliquaire du Saint Cierge. Bronze doré (châsse) ; vermeil (reliquaire). Fin du XIXe siècle. Hauteur de la châsse : 0,56 m. Hauteur du reliquaire : 0,24 m.

   Sacristie.

   Exposition : idem., n° 80.

ARTICLE 2 - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'Administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'Administration de leur intention.

ARTICLE 3 - Mr le Secrétaire Général de la Préfecture du PAS-de-CALAIS, Mr le Commandant du Groupement de Gendarmerie du PAS-de-CALAIS, Mr le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Département, MM les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Commissaire de la République,
Le Sous-Préfet

Wouter VAN WIJK